

## Les types de traitements particuliers

**Yvon Morin, Gérald Chouinard, Robert Maheux, Sylvie Bellerose  
Francine Pelletier et Maude Lachapelle**

Selon le type de plantation dans le verger (faible densité, haute densité) et du ravageur visé, les traitements à effectuer peuvent prendre des formes différentes de la méthode classique.

### Passage aux deux rangs en alternance

Il est possible, en début de saison, de pulvériser un rang sur deux en alternance, par exemple dans de jeunes plantations ou dans des sections de pommiers nains ou semi-nains très bien taillées. **Cette pratique n'est pas recommandable en soi** : elle a pour but de sauver du temps, ce qui est parfois nécessaire, mais elle devrait être réservée aux nouvelles plantations qui ne sont pas encore en production. Elle est en effet moins efficace pour le contrôle des ravageurs et elle est soumise à de nombreuses limitations :

- Cette pratique peut être effectuée lorsqu'il y a une faible densité de feuillage, et ce, pour la plupart des pesticides utilisés. Il faut absolument revenir à une pulvérisation dans chaque rang lorsque la densité de feuillage augmente (environ au stade bouton-rose) car la couverture deviendra inadéquate.
- Cette pratique est déconseillée pour les traitements de tavelure en post-infection, les traitements avec des acaricides et avec des produits systémiques.
- Si cette pratique est utilisée plusieurs fois consécutives, il est très important d'alterner les rangs pulvérisés d'un traitement à l'autre de façon à bien couvrir chaque côté des arbres. L'alternance permet d'améliorer la protection tout en permettant aux insectes utiles de se réfugier dans les rangs sans pesticides. Les rangs non pulvérisés sont aussi considérés comme des « refuges » génétiques qui aident à prévenir le développement de la résistance aux insecticides chez certains ravageurs.
- Votre pulvérisateur doit être parfaitement réglé avant d'effectuer ce genre de traitement (consultez la [fiche 61](#)). Un essai avec de l'eau en début de saison permettra au producteur accompagné par un observateur de vérifier la qualité et l'efficacité de la pulvérisation sur le feuillage dans les rangs où l'on n'effectue aucun passage
- Les pulvérisateurs utilisant des buses antidérive ne permettent pas l'utilisation de cette pratique.

**IMPORTANT** : Consultez toujours l'étiquette des produits pour valider votre choix de faire un traitement aux deux rangs.

## Traitements de bordures

Plusieurs résultats de recherches démontrent qu'il est possible de bien réprimer certains ravageurs par des traitements localisés uniquement sur les pommiers formant la bordure du verger. Les meilleurs résultats ont été obtenus contre le charançon de la prune avec un seul traitement appliqué sur une bordure de 20 m en périphérie du verger au stade calice, une approche qui réprime bien ce ravageur, en autant qu'un suivi soit effectué. Pour plus de détails consultez la [fiche 72](#).

Dans ce cas aussi, la zone non traitée au centre permet aux insectes utiles de se développer sans danger d'exposition aux pesticides, et ralentit le développement de la résistance.

## Traitements par blocs

Comme il est fréquent qu'un verger ne soit pas homogène et qu'il comporte plusieurs secteurs avec des caractéristiques différentes, il est courant de le diviser en un certain nombre de blocs distincts. Chaque bloc est alors composé de pommiers aux caractéristiques semblables, les arbres étant de même taille et bénéficiant du même type de traitements et de pratiques culturales. Les traitements par blocs peuvent ensuite être employés pour régler un problème dans les seuls secteurs affectés. Cette façon de faire permettra d'économiser temps et argent et de profiter des avantages que procure la réduction des pesticides dans les autres secteurs.

## Traitements aériens

Seuls quelques pesticides peuvent être appliqués par avion ou par hélicoptère en pomiculture, et tous sont à base de captane. Selon la *Loi sur les pesticides*, l'applicateur doit détenir un permis (C1) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (se référer à la [fiche 12](#)). De façon à améliorer la répression des ravageurs et à réduire les risques de dérive, on doit, tout en respectant la loi, tenir compte des facteurs suivants :

- Bien **vérifier sur l'étiquette** si ce produit est homologué pour une application aérienne et appliquer selon le mode d'emploi prescrit;
- Appliquer seulement lorsque le vent est nul ou très faible et éviter les périodes très chaudes (au-delà de 25 °C);
- Afin de réduire les risques de phytotoxicité, éviter les applications aériennes lorsque les conditions favorisent un séchage lent.

Une mise en garde doit être faite face à cette pratique, puisque ce genre de traitement est plus onéreux que des traitements terrestres, et ils doivent être limités à des cas

exceptionnels, comme lorsque le passage au champ est rendu difficile par de fortes précipitations au printemps.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:

